

UNSA-SDIS33

SYNDICAT PATS & SPP



CONTACT

TÉLÉPHONE
NOAILLE J.

06 43 78 24 31

E-MAIL



unsasdis33@gmail.com

ADRESSE

18 allée des vignes
33360
Carignan de Bordeaux

NOUS SUIVRE

SITE WEB



www.unsa-sdis33.fr

FACEBOOK



facebook.com/unsasdis33

TWITTER



twitter.com/unsasdis33

DESTINATAIRE : Monsieur le Directeur Départemental du SDIS de la Gironde**OBJET :** mobilité NAVC/GRH/2020-068

Monsieur le Directeur,

La dernière note d'information ouvrant 55 postes de SPP de catégorie C génère de nombreuses questions, voire de l'incompréhension pour une grande partie des agents que nous représentons. Cette note ouvre en même temps la mobilité pour les chefs d'agrès tout engins (CATE), les chefs d'agrès une équipe (CA1E) et les chefs d'équipe (CE).

Vous nous avez expliqué vouloir utiliser cette méthode afin de permettre, par un système de cascades, le départ de chefs d'équipe et d'équipiers pour les remplacer par des CA1E qui sont en carence notamment dans le centre de BASSENS. Nous avons également pris en compte que l'unique poste ouvert sur ce centre est lié à l'effectif de référence qui a été atteint avec l'arrivée des équipiers issus de la dernière FI.

De plus, la note d'information indique que sur les emplois ouverts aussi bien aux CATE et CA1E la priorité sera donnée au CA1E. Qu'en est il de cette décision ? Pourquoi prioriser un CA1E au préjudice d'un CATE qui aurait toute la légitimité de bénéficier de la mobilité au titre de ces années passées sur un poste contraignant.

Si les lignes directrices de gestion sont venues bouleverser l'architecture des instances comme la CAP, l'UNSA-SDIS33 s'est toujours engagée dans la recherche de solutions permettant la mobilité des agents sous des critères strictement clairs et définis.

Si le dernier groupe de travail permet de dessiner de nouveaux éléments sur la mobilité en concertation avec les partenaires sociaux, un changement radical de méthode sur cette thématique, sans consultation des organisations syndicales et sans explication, ne nous semble pas constitutif d'une volonté de dialogue social. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir, en attendant les conclusions du groupe de travail sur les lignes directrices de gestion, pérenniser le modèle existant sur la mobilité à savoir au moins un tour pour chaque emploi.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en notre volonté de coopération la plus sincère.

Sébastien LABARBE
Représentant de l'équipe CAP SPP
catégorie C
UNSA-SDIS33